

RCS : CAEN

Code greffe : 1402

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CAEN atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2003 B 00517

Numéro SIREN : 450 160 122

Nom ou dénomination : AF MAINTENANCE

Ce dépôt a été enregistré le 14/06/2018 sous le numéro de dépôt 2916

Greffe du tribunal de commerce de CAEN



Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 14/06/2018

Numéro de dépôt : 2018/2916

Déposant :

Nom/dénomination : AF MAINTENANCE

Forme juridique :

N° SIREN : 450 160 122

N° gestion : 2003 B 00517



EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

N° 2050-SD Editions Informatiques Comptables Janvier 2017

Designation de l'entreprise : SARL AF MAINTENANCE		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 1 2 	
Adresse de l'entreprise 195 RUE VERTE 14790 MOUEN		Durée de l'exercice précédent* 1 2 	
Numéro SIRET* 4 5 0 1 6 0 1 2 2 0 0 0 3 9			Néant <input type="checkbox"/> *
		Exercice N clos le 3 1 1 2 2 0 1 7 	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2
		Net 3	
Capital souscrit non appelé (I) AA			
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement* AB		
	Frais de développement* CX		
	Concessions, brevets et droits similaires AF	32 144	29 047
	Fonds commercial (1) AH	24 800	
	Autres immobilisations incorporelles AJ		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL		
	Terrains AN		
	Constructions AP		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels AR	50 605	35 537
	Autres immobilisations corporelles AT	953 041	534 203
Immobilisations en cours AV			
Avances et acomptes AX			
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS		
	Autres participations CU		
	Créances rattachées à des participations BB		
	Autres titres immobilisés BD		
	Prêts BF		
Autres immobilisations financières* BH	61 594		
TOTAL (II) BJ		1 122 183	598 787
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements BL	325 214	325 214
	En cours de production de biens BN		
	En cours de production de services BP		
	Produits intermédiaires et finis BR		
	Marchandises BT		
CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes BV	15 871	15 871
	Clients et comptes rattachés (3)* BX	2 226 597	29 905
	Autres créances (3) BZ	115 486	
DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé CB		
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :) CD		
	Disponibilités CF	240 820	240 820
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)* CH	11 742	11 742
	TOTAL (III) CJ	2 935 729	29 905
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW		
Primes de remboursement des obligations (V) CM			
Écart de conversion actif* (VI) CN			
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO		4 057 913	3 429 221
Renvois: (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP	(3) Part à plus d'un an : CR
Clause de réserve de propriété : * Immobilisations :		Stocks :	Créances :

copie conforme à l'original
le Gérant
[Signature]
A.F. MAINTENANCE
Parc d'Activités Les Rives de l'Odon
195, rue Verte
14790 MOUEN
Tél. 02 31 26 21 49 Fax 02 31 26 00 47
RCS CAEN 450 160 122

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



[Handwritten signature]

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

N° 2051-SD Editions Informatiques Comptables Janvier 2017

Désignation de l'entreprise SARL AF MAINTENANCE		Néant <input type="checkbox"/> *	
			Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 100 000)	DA	100 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="text" value="EK"/>)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	10 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="text" value="BI"/>)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="text" value="EJ"/>)	DG	55 199
	Report à nouveau	DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	666 601
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées*	DK	15 845
	TOTAL (I)		DL
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)		DO
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	6 369
	TOTAL (III)		DR
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	425 674
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="text" value="EI"/>)	DV	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	988 486
	Dettes fiscales et sociales	DY	1 052 206
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	168
	Autres dettes	EA	15 093
Compte régul.	EB	93 582	
TOTAL (IV)		EC	2 575 208
Ecarts de conversion passif* (V)		ED	
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	3 429 221
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB	
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC	
		ID	
		IE	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme*	EF	
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	2 372 102	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

N° 2052-SD Editions Informatiques Comptables Janvier 2017

Désignation de l'entreprise : SARL AF MAINTENANCE				Exercice N				
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	6 136 011	FB		FC	6 136 011	
	Production vendue } biens*	FD		FE		FF		
		FG	3 049 191	FH		FI	3 049 191	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	9 185 203	FK		FL	9 185 203	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO	338	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	73 919	
	Autres produits (1) (11)					FQ	564	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	9 260 024
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	2 614 504	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	(68 862)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	121 754	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	1 714 569	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	122 379	
	Salaires et traitements*					FY	2 564 006	
	Charges sociales (10)					FZ	1 035 366	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations } - dotations aux amortissements*					GA	252 750
							GB	
Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GC	12 123	
Autres charges (12)					GD	6 369		
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GE	1 088	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GF	8 376 045	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					GG	883 979	
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					GH		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GI		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GJ		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GK		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GL	1 434	
	Différences positives de change					GM		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GN		
Total des produits financiers (V)						GO		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GP	1 434	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GQ		
	Différences négatives de change					GR	5 112	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GS		
Total des charges financières (VI)						GT		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GU	5 112	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GV	(3 679)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	880 300	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

m

Q



EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

N° 2053-SD Editions Informatiques Comptables Janvier 2017

Désignation de l'entreprise SARL AF MAINTENANCE		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital*	HB	60 254
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	2 753
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	63 006
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital*	HF	8 009
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	6 386
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	14 395
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	48 611
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices* (X)		HK	262 311
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	9 324 464
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	8 657 864
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	666 601
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières { produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY	
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier* { - Crédit-bail immobilier	IG	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HP	77 028
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	HQ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IH	
	(6 bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	IJ	
	(6 ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	IK	
	Dont amortissements exceptionnel de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 quinquiés D)	HX	
	(9) Dont transferts de charges	RC	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	RD	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A1	44 926
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A2	
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9	A3		
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N		
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
Amort. dérogatoires	6 386	2 753	
Pénalités sur marché	3 093		
cession éléments actif immobilisé	4 916	60 253	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N		
	Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

A



Faits caractéristiques

La croissance de la société se poursuit avec une augmentation de 20,69% par rapport à l'année précédente sur une zone géographique quasi-équivalente. Une neuvième agence, située à Tours, a ouvert ses portes début 2018. L'effectif moyen sur les deux dernières années est passé de 54 à 65 personnes.

Principes, règles et méthodes comptables

Généralités sur les règles comptables

Les comptes annuels ont été établis et présentés selon la réglementation française en vigueur, résultant des arrêtés du Comité de la Réglementation Comptable (CRC). L'application de ces règlements est sans incidence sur la présentation des comptes annuels.

Immobilisations

Mouvements des immobilisations brutes

Désignation	Valeurs brutes début exercice	Mouvements de l'exercice		Valeurs brutes fin exercice
		Acquisitions	Cessions Virements	
Immobilisations incorporelles				
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	24 800			24 800
- Site et outils internet				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	29 565			32 144
Total	54 365			56 944
Immobilisations corporelles				
- Terrains				
- Constructions				
. sur sol propre				
. sur sol d'autrui				
. installation agencement aménag.				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	39 218	12 915	1 528	50 605
- Autres immobilisations corporelles				
. instal, agencements, aménagements divers	141 003	44 828		185 831
. matériel de transport	508 247	266 113	54 460	719 900
. matériel de bureau	43 037	4 874	602	47 310
. emballages récupérables, divers				
- Immobilisations en cours				
- Avances et acomptes				
Total	731 506	328 730	56 590	1 003 646
Immobilisations financières				
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	57 994	5 600	2 000	61 594
Total	57 994	5 600	2 000	61 594
Total général	843 864	334 330	58 590	1 122 183



Mouvements des amortissements

Immobilisations amortissables	Amortissements début exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements fin exercice
		Dotations	Diminutions	
Immobilisations incorporelles				
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Site et outils internet				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	27 719			29 047
Total	27 719			29 047
Immobilisations corporelles				
- Terrains				
- Constructions				
. Sur sol propre				
. Sur sol d'autrui				
. Installation agencement aménag.				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	26 604	9 398	465	35 537
- Autres immobilisations corporelles				
. Instal, agencements, aménagements divers	91 965	20 120		112 085
. Matériel de transport	220 631	216 299	52 607	382 420
. Matériel de bureau	33 492	4 905	602	39 698
. Emballages récupérables, divers				
Total	372 692	250 722	53 674	569 740
Total général	400 411	250 722	53 674	598 787

Modes et durées d'amortissement

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Seuls, pour les véhicules ayant une charge utile supérieure à 2 tonnes, le mode dégressif est retenu en matière d'amortissement économique.

Les amortissements pour dépréciation des immobilisations amortissables sont calculés suivant le mode linéaire et dégressif dans la limite des règles fiscales.

La durée de vie des biens retenue est la suivante :

-développement de programmes et logiciels	3 ans à l'avenir, auparavant 1 et 3 ans
-installations techniques, agencements et aménagements	5 et 8 ans
-matériel et outillage	3 ans
-matériel de transport	3 ans
-matériel de bureau et informatique	3 ans.



**Fonds commercial**

Le fonds de commerce acquis lors de la constitution de la société en 2003 a une durée d'utilisation illimitée et les éléments incorporels ne sont pas à amortir conformément aux dispositions du règlement ANC n°2015-06.

Stocks

Les stocks sont évalués au dernier coût d'achat.

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Créances

Les créances ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Charges d'exploitation

Le crédit Impôt Compétitivité et Emploi (C.I.C.E.) est comptabilisé en diminution des charges de personnel dans un sous compte 64.

Au titre de l'exercice 2017, le C.I.C.E. s'élève à 130 707 € contre 93 320 € sur 2016. La société AF. Maintenance utilise le C.I.C.E. en répondant aux objectifs fixés par le législateur notamment le développement de l'entreprise.

Rémunération des commissaires aux comptes

Montant facturé au titre des diligences liées à la mission de contrôle légal des comptes annuels : 4 750 € H.T.

Autres informations**Départ à la retraite des salariés**

La société a souscrit au cours de l'année 2010 un contrat d'indemnités de fin de carrières pour les salariés relevant du régime ETAM et cadres. Les mouvements sur 2017 ont porté la valeur de ce fonds collectif au 31 décembre à 70 915 € contre 40 850 € au 31 décembre 2016 ; aucun salarié n'étant parti à la retraite sur 2017.

Compte tenu de la hausse de l'effectif, de la Convention Collective du Bâtiment, il s'ensuit un engagement hors bilan pour la partie des indemnités non prises en compte dans ce contrat. Le calcul de cet engagement correspondant aux droits acquis au 31 décembre 2017 selon l'ancienneté des salariés est égal à 25 000 € (charges sociales non comprises).



**Crédits-bails**

Désignation	Crédits - bails immobiliers	Crédits - bails mobiliers	Total
Valeurs des biens lors de la signature des contrats		355 493	355 493
<i>Redevances à payer</i>			
. au début de l'exercice		88 838	88 838
. nouveaux crédits-bails		18 810	18 810
. payées dans l'exercice		77 028	77 028
. à la fin de l'exercice		30 620	30 620
Dont			
. à un an au plus		21 282	21 282
. à plus d'un an, 5 ans au plus		9 338	9 338
. à plus de 5 ans			
<i>Amortissements théoriques</i>			
. au début de l'exercice		126 693	126 693
. nouveaux crédits-bails		18 333	18 333
. pratiqués sur l'exercice		-98 147	-98 147
. à la fin de l'exercice		46 879	46 879
Valeurs de rachat des crédits-bails actifs à la clôture			

Locations financières

Désignation	Locations financières immobilières	Locations financières mobilières	Total
<i>Redevances à payer</i>			
. au début de l'exercice			
. nouvelles locations financières		103 595	103 595
. payées dans l'exercice		2 482	2 482
. à la fin de l'exercice		101 113	101 113
Dont			
. à un an au plus		34 531	34 531
. à plus d'un an, 5 ans au plus		66 582	66 582
. à plus de 5 ans			
Valeurs de rachat des locations actives à la clôture			

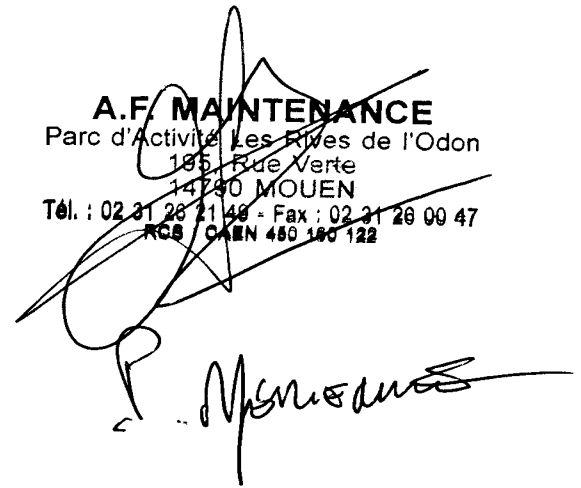




Echéance des dettes

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	425 674	222 568	203 106	
Emprunts et dettes financières divers (1) & (2)				
Fournisseurs et comptes rattachés	988 486	988 486		
Personnel et comptes rattachés	395 972	395 972		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	268 637	268 637		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	357 615	357 615		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	29 981	29 981		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	168	168		
Groupe et associés (2)				
Autres dettes	15 093	15 093		
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie				
Produits constatés d'avance	93 582	93 582		
Total	2 575 208	2 372 102	203 106	
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	300 790	(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés physiques		
Emprunts remboursés en cours d'exercice	210 030			

A.F. MAINTENANCE
 Parc d'Activité Les Rives de l'Odon
 195, Rue Verte
 14790 MOUEN
 Tél. : 02 31 26 21 40 - Fax : 02 31 26 00 47
 RCS CAEN 460 160 122





AF MAINTENANCE
Société à responsabilité limitée
au capital de 100 000 euros
Siège social : 195 Rue Verte
Parc d'Activité Les Rives de l'Odon
14790 MOUEN

450 160 122 RCS CAEN

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017

Lionel MOURLIN
Commissaire aux Comptes
Siège social : 4 Place Lorraine 27800 BRIONNE
Membre de la Compagnie Régionale de Rouen



AF MAINTENANCE
Société à responsabilité limitée
au capital de 100 000 euros
Siège social : 195 Rue Verte
Parc d'Activité Les Rives de l'Odon
14790 MOUEN

450 160 122 RCS CAEN

EXERCICE DU 1^{er} JANVIER 2017 AU 31 DECEMBRE 2017

SOMMAIRE

- Rapport du Commissaire aux Comptes

- Annexes :

. Bilan au 31 décembre 2017 ACTIF

. Bilan au 31 décembre 2017 PASSIF

. Compte de Résultats de l'exercice allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2017

. Annexe comptable



AF MAINTENANCE
Société à responsabilité limitée
au capital de 100 000 euros
Siège social : 195 Rue Verte
Parc d'Activité Les Rives de l'Odon
14790 MOUEN

450 160 122 RCS CAEN

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2017

Aux associés,

Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée générale du 31 mars 2015, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de la société AF MAINTENANCE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du (des) commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.



Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations les plus importantes auxquelles j'ai procédé, selon mon jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnables des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la Gérance et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, je me suis assuré que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Gérance.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives.



L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Fait à BRIONNE
Le 20 avril 2018


Lionel MOURLIN
Commissaire aux Comptes inscrit sur la liste
nationale des Commissaires aux Comptes
Rattaché à la CRCC de Rouen

ANNEXE – RESPONSABILITE DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.



A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized initial 'A' followed by a horizontal line and a small flourish.



EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE CLARANT

N° 2050-SD Editions Informatiques Comptables Janvier 2017

Désignation de l'entreprise : SARL AF MAINTENANCE		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12			
Adresse de l'entreprise 195 RUE VERTE 14790 MOUEN		Durée de l'exercice précédent* 12			
Numéro SIRET* 4 5 0 1 6 0 1 2 2 0 0 0 3 9		Néant <input type="checkbox"/> *			
		Exercice N clos le 31/12/2017			
		Brut 1	Amortissements, provisions 2		
		Net 3			
Capital souscrit non appelé (I) AA					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement* AB		AC		
	Frais de développement* CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires AF	32 144	AG	29 047	3 097
	Fonds commercial (1) AH	24 800	AI		24 800
	Autres immobilisations incorporelles AJ		AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL		AM		
	Terrains AN		AO		
	Constructions AP		AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels AR	50 605	AS	35 537	15 068
	Autres immobilisations corporelles AT	953 041	AU	534 203	418 838
Immobilisations en cours AV		AW			
Avances et acomptes AX		AY			
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS		CT		
	Autres participations CU		CV		
	Créances rattachées à des participations BB		BC		
	Autres titres immobilisés BD		BE		
	Prêts BF		BG		
Autres immobilisations financières* BH	61 594	BI		61 594	
TOTAL (II) BJ	1 122 183	BK	598 787	523 397	
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements BL	325 214	BM		325 214
	En cours de production de biens BN		BO		
	En cours de production de services BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis BR		BS		
	Marchandises BT		BU		
Avances et acomptes versés sur commandes BV	15 871	BW		15 871	
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)* BX	2 226 597	BY	29 905	2 196 691
	Autres créances (3) BZ	115 486	CA		115 486
	Capital souscrit et appelé, non versé CB		CC		
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :) CD		CE		
	Disponibilités CF	240 820	CG		240 820
Charges constatées d'avance (3)* CH	11 742	CI		11 742	
TOTAL (III) CJ	2 935 729	CK	29 905	2 905 824	
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW				
	Primes de remboursement des obligations (V) CM				
	Écarts de conversion actif* (VI) CN				
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO	4 057 913	1A	628 692	3 429 221	
Renvois: (1) Dont droit au bail :	(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP	(3) Part à plus d'un an : CR			
Clause de réserve de propriété : * Immobilisations :	Stocks :	Créances :			

Lionel MOURLIN
Commissaire aux Comptes
Siret : 443 539 317 00034

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



Désignation de l'entreprise SARL AF MAINTENANCE		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 100 000)	DA	100 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	10 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	55 199
	Report à nouveau	DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	666 601
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées*	DK	15 845
	TOTAL (I)	DL	847 644
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	6 369
	TOTAL (III)	DR	6 369
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	425 674
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	988 486
	Dettes fiscales et sociales	DY	1 052 206
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	168
	Autres dettes	EA	15 093
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	93 582
TOTAL (IV)	EC	2 575 208	
Ecarts de conversion passif* (V)	ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	3 429 221	
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B	
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C	
		1D	
		1E	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme*	EF	
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	2 372 102	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

Lionel MOURLIN
Commissaire aux Comptes
Siret : 443 539 317 00034

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SARL AF MAINTENANCE				Exercice N				
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	6 136 011	FB		FC	6 136 011	
	Production vendue	{ biens* services*	FD		FE		FF	
			FG	3 049 191	FH		FI	3 049 191
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	9 185 203	FK		FL	9 185 203	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO	338	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	73 919	
	Autres produits (1) (11)					FQ	564	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	9 260 024
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	2 614 504	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	(68 862)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	121 754	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	1 714 569	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	122 379	
	Salaires et traitements*					FY	2 564 006	
	Charges sociales (10)					FZ	1 035 366	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	{ - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions				GA	252 750
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	12 123
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	6 369	
Autres charges (12)					GE	1 088		
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	8 376 045	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	883 979	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					GH	(III)	
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					GI	(IV)	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	1 434	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)						GP	1 434	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	5 112	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)						GU	5 112	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(3 679)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	880 300	

Lionel MOURLIN
 Commissaire aux Comptes
 Siret : 443 539 317 00034

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CÉDER PAR LE DÉCLARANT

N° 2053-SD Éditions Informatiques Comptables Janvier 2017

Désignation de l'entreprise SARL AF MAINTENANCE		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital*	HB	60 254
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	2 753
Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD	63 006
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital*	HF	8 009
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	6 386
Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH	14 395
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	48 611
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices* (X)		HK	262 311
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	9 324 464
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	8 657 864
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	666 601
REVENUS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières { produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HI HY	
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier* { - Crédit-bail immobilier	HP HQ	77 028
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
	(6 bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
	(6 ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) Dont amortissements exceptionnel de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RC	
		RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	44 926
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N		
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
Amort. dérogatoires	6 386	2 753	
Pénalités sur marché	3 093		
cession éléments actif immobilisé	4 916	60 253	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N		
	Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



Mouvements des amortissements

Immobilisations amortissables	Amortissements début exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements fin exercice
		Dotations	Diminutions	
<u>Immobilisations incorporelles</u>				
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Site et outils internet				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	27 719			29 047
Total	27 719			29 047
<u>Immobilisations corporelles</u>				
- Terrains				
- Constructions				
. Sur sol propre				
. Sur sol d'autrui				
. Installation agencement aménag.				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	26 604	9 398	465	35 537
- Autres immobilisations corporelles				
. Instal, agencements, aménagements divers	91 965	20 120		112 085
. Matériel de transport	220 631	216 299	52 607	382 420
. Matériel de bureau	33 492	4 905	602	39 698
. Emballages récupérables, divers				
Total	372 692	250 722	53 674	569 740
Total général	400 411	250 722	53 674	598 787

Lionel MOURLIN

Commissaire aux Comptes

Siret : 443 539 317 00034

Modes et durées d'amortissement

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Seuls, pour les véhicules ayant une charge utile supérieure à 2 tonnes, le mode dégressif est retenu en matière d'amortissement économique.

Les amortissements pour dépréciation des immobilisations amortissables sont calculés suivant le mode linéaire et dégressif dans la limite des règles fiscales.

La durée de vie des biens retenue est la suivante :

-développement de programmes et logiciels	3 ans à l'avenir, auparavant 1 et 3 ans
-installations techniques, agencements et aménagements	5 et 8 ans
-matériel et outillage	3 ans
-matériel de transport	3 ans
-matériel de bureau et informatique	3 ans.



**Fonds commercial**

Le fonds de commerce acquis lors de la constitution de la société en 2003 a une durée d'utilisation illimitée et les éléments incorporels ne sont pas à amortir conformément aux dispositions du règlement ANC n°2015-06.

Stocks

Les stocks sont évalués au dernier coût d'achat.

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Créances

Les créances ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Charges d'exploitation

Le crédit Impôt Compétitivité et Emploi (C.I.C.E.) est comptabilisé en diminution des charges de personnel dans un sous compte 64.

Au titre de l'exercice 2017, le C.I.C.E. s'élève à 130 707 € contre 93 320 € sur 2016. La société A.F. Maintenance utilise le C.I.C.E. en répondant aux objectifs fixés par le législateur notamment le développement de l'entreprise.

Lionel MOURLIN
Commissaire aux Comptes
Siret : 443 539 317 00034

Rémunération des commissaires aux comptes

Montant facturé au titre des diligences liées à la mission de contrôle légal des comptes annuels : 4 750 € H.T.

Autres informations**Départ à la retraite des salariés**

La société a souscrit au cours de l'année 2010 un contrat d'indemnités de fin de carrières pour les salariés relevant du régime ETAM et cadres. Les mouvements sur 2017 ont porté la valeur de ce fonds collectif au 31 décembre à 70 915 € contre 40 850 € au 31 décembre 2016 ; aucun salarié n'étant parti à la retraite sur 2017.

Compte tenu de la hausse de l'effectif, de la Convention Collective du Bâtiment, il s'ensuit un engagement hors bilan pour la partie des indemnités non prises en compte dans ce contrat. Le calcul de cet engagement correspondant aux droits acquis au 31 décembre 2017 selon l'ancienneté des salariés est égal à 25 000 € (charges sociales non comprises).





Crédits-bails

Désignation	Crédits - bails immobiliers	Crédits - bails mobiliers	Total
Valeurs des biens lors de la signature des contrats		355 493	355 493
<i>Redevances à payer</i>			
. au début de l'exercice		88 838	88 838
. nouveaux crédits-bails		18 810	18 810
. payées dans l'exercice		77 028	77 028
. à la fin de l'exercice		30 620	30 620
Dont			
. à un an au plus		21 282	21 282
. à plus d'un an, 5 ans au plus		9 338	9 338
. à plus de 5 ans			
<i>Amortissements théoriques</i>			
. au début de l'exercice		126 693	126 693
. nouveaux crédits-bails		18 333	18 333
. pratiqués sur l'exercice		-98 147	-98 147
. à la fin de l'exercice		46 879	46 879
Valeurs de rachat des crédits-bails actifs à la clôture			

Locations financières

Lionel MOURLIN
Commissaire aux Comptes

Désignation	Locations financières immobilières	Locations financières mobilières	Total
<i>Redevances à payer</i>			
. au début de l'exercice			
. nouvelles locations financières		103 595	103 595
. payées dans l'exercice		2 482	2 482
. à la fin de l'exercice		101 113	101 113
Dont			
. à un an au plus		34 531	34 531
. à plus d'un an, 5 ans au plus		66 582	66 582
. à plus de 5 ans			
Valeurs de rachat des locations actives à la clôture			





Echéance des dettes

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an max. à l'origine à plus d'1 an à l'origine			
Emprunts et dettes financières divers (1) & (2)	425 674	222 568	203 106	
Fournisseurs et comptes rattachés	988 486	988 486		
Personnel et comptes rattachés	395 972	395 972		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	268 637	268 637		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	357 615	357 615		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	29 981	29 981		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	168	168		
Groupe et associés (2)				
Autres dettes	15 093	15 093		
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie				
Produits constatés d'avance	93 582	93 582		
Total	2 575 208	2 372 102	203 106	
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	300 790	(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés physiques		
Emprunts remboursés en cours d'exercice	210 030			

Lionel MOURLIN
 Commissaire aux Comptes
 Siret : 443 530 317 00034



AF MAINTENANCE
Société A Responsabilité Limitée au capital de 100 000 euros
Siège social : MOUEN (Calvados)
Parc d'Activité des Rives de l'Odon, 195 rue Verte

450 160 122 RCS CAEN

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017
SOUMISE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 27 AVRIL 2018

(Article L.232-22, alinéa I-2° du Code de Commerce)

Ce bénéfice de 666 601 euros, nous vous proposons de l'affecter de la manière suivante :

- à la distribution de dividende aux associées	665 925 €
- le solde, au poste « autres réserves »	676 €

TOTAL EGAL AU BENEFICE DE L'EXERCICE	666 601 €

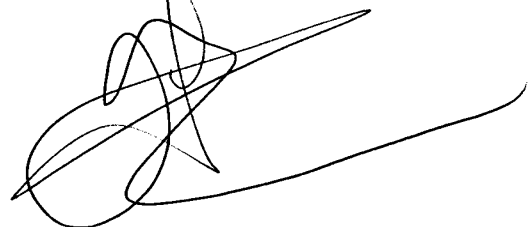
Le dividende, ressortant à 683 euros par part, sera mis en paiement par les soins de la gérance ce jour.

Nous vous rappelons que les dividendes versés au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

<u>Exercices</u>	<u>Dividendes éligibles à l'abattement</u>	<u>Dividendes non éligibles</u>
2016	570 004,50 €	Néant
2015	329 998,50 €	Néant
2014	150 000 €	Néant

Etant précisé qu'un dividende d'un montant de 144 075,75 euros, a été mis en distribution par prélèvement sur le poste « Autres Réserves » suivant décision des associées en date du 17 décembre 2014.

copie conforme à l'original,
le Gérant



AF MAINTENANCE
Société A Responsabilité Limitée au capital de 100 000 euros
Siège social : MOUEN (Calvados)
Parc d'Activité des Rives de l'Odon, 195 rue Verte

450 160 122 RCS CAEN

TEXTE DE LA RESOLUTION CONCERNANT L'AFFECTION
DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017,
ADOPTÉE PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 27 AVRIL 2018

(Article L.232-22, alinéa 1-2° du Code de Commerce)

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice, s'élevant à 666 601 euros, de la manière suivante :

- à la distribution de dividende aux associées	665 925 €
- le solde, au poste « autres réserves »	676 €
	<hr/>
TOTAL EGAL AU BENEFICE DE L'EXERCICE	666 601 €

Le dividende, ressortant à 683 euros par part, sera mis en paiement par les soins de la gérance ce jour.

L'assemblée générale reconnaît que les dividendes versés au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

<u>Exercices</u>	<u>Dividendes éligibles à l'abattement</u>	<u>Dividendes non éligibles</u>
2016	570 004,50 €	Néant
2015	329 998,50 €	Néant
2014	150 000,00 €	Néant

Etant précisé qu'un dividende d'un montant de 144 075,75 euros, a été mis en distribution par prélèvement sur le poste « Autres Réserves » suivant décision des associées en date du 17 décembre 2014.

Adoptée à l'unanimité.

copie conforme à l'original,
le Gérant

